

SECRET N° 75/420 du 24 septembre 1975

portant inscription au Tableau d'Avancement et nomination au grade d'Aspirant d'Elèves Officiers d'active.-

x X x

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT, CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA SECURITE.-

- Vu - La Constitution ;
- Vu - La Loi 17/61 du 16 Janvier 1961 portant Organisation et Recrutement des Forces Armées de la République ;
- Vu - l'Ordonnance 31/70 du 18 Août 1970 portant Statut Général des Cadres de l'Armée Populaire Nationale ;
- Vu - Le Decret 74/354 du 28 Septembre 1974 portant création d'un Conseil Supérieur de la Défense ;
- Vu - Le Decret 74/355 du 28 Septembre 1974 portant création du Comité de Défense ;
- Vu - Le Decret 74/356 du 28 Septembre 1974 portant composition et attributions du Département de la Défense Nationale et de la Sécurité ;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

1) E C R E T E :

Article 1er.- Sont inscrits au Tableau d'Avancement et nommés à titre définitif au grade d'Aspirant d'active pour compter du 1er Février 1975 ( AVANCEMENT ECOLE )

I.- A R M E E D E T E R R E

INFANTERIE

- |                 |             |                          |
|-----------------|-------------|--------------------------|
| - B E N G O U   | Jean-Pierre | - Stagiaire à Madagascar |
| - B O U K A K A | René        | - " -                    |

Article 2.- Le présent Decret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

FAIT A BRAZZAVILLE, le 24 septembre 1975

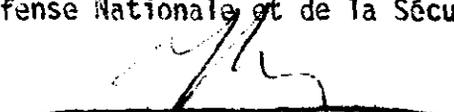
Par le Président de la République,  
Le Ministre des Finances

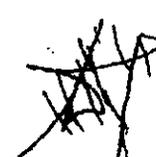
  
S. O. K. A. B. E.-



Commandant Marien N'GOUABI.-

Le Ministre Délégué du Conseil d'Etat, Chargé de la Défense Nationale et de la Sécurité.-

  
Colonel YHOMBY-OPANGO Joachim.-



PRESIDENCE DU CONSEIL D'ÉTAT	
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL	
Arrivée s/n	N° 02679 /SG-CE
du	20 SEP 1975